

Chef de l'unité « politiques publiques d'insertion » (H/F)

Direction : Direction de l'administration pénitentiaire

Affectation : DISP de PARIS/DPIPPR

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication :

Informations générales

Corps / Grade :	DPIP	
Domaine fonctionnel RIME :		
Emploi-référence RIME :		
Groupe IFSE :		NBI : X points
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	x ans	

Localisation administrative et géographique

Siège DISP de Paris/ Département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive

3, avenue de la division Leclerc, 94260 FRESNES

Description du poste

Vos activités principales

Sous l'autorité du chef de département et de son adjoint, le chef de l'unité des politiques publiques d'insertion assure le suivi des politiques publiques mises en œuvre et l'encadrement technique en matière :

- d'accès à la culture en détention (suivi du marché culture régional relative à la coordination culturelle, animation du réseau de coordination culturelle)
- d'accès au sport en détention (dispositif francilien spécifique de coordination sportive)
- d'accès au culte (animation du réseau des aumôniers interrégionaux, délivrance d'agréments, etc.);
- d'accès aux visiteurs de prison (animation du réseau des visiteurs, délivrance d'agréments, etc.)

Sous l'autorité du chef de département, de son adjoint et en lien avec l'ATIGIP, il assure de plus le suivi des politiques publiques mises en œuvre et l'encadrement technique en matière :

- d'insertion par l'économique des PPSMJ en lien notamment avec la Préfecture de Région (Pôle emploi, missions locales, IAE, PPAIP, EDI, dispositifs spécifiques d'insertion ou de réinsertion professionnelle)
- de travail pénitentiaire (mise en œuvre et suivi de dispositifs expérimentaux : apprentissage, entreprises adaptées en détention, accompagnement de la réforme du statut du détenu travailleur, IPRO 360.../ prospection entreprises)

- de formation professionnelle des personnes détenues en lien avec le Conseil Régional (marché public régional de formation professionnelle, expérimentation dans le domaine du numérique, du e-learning...)

Il favorise le développement des différents partenariats, notamment avec les organismes publics, associatifs, culturels et sportifs intervenant au bénéfice des personnes sous-main de justice.

Il assure la coordination de son équipe composée de 5 personnels.

Il représente le chef du DPIPPR ainsi que le directeur interrégional auprès des services de l'Etat partenaires d'actions en milieu pénitentiaire (DRAC, DRJS, Préfecture de région, DRIETS, URML...).

Sous couvert du chef de département, il est le garant de la mise en œuvre de la politique d'insertion conduite par l'administration pénitentiaire. Il conseille et soutient l'action des directeurs de SPIP et des chefs d'établissement dans le domaine de l'insertion.

En accord avec la politique impulsée par le chef de département, il assure ses missions en cohérence avec les autres les autres chefs d'unité du DPIPPR.

Il veille à la bonne évaluation de son action par la tenue d'états des lieux, de tableaux de bord, d'indicateurs.

Nombre d'agents à encadrer : 5

4 A B 1 C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

Les activités du service

A partir des politiques nationales, le département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive (DPIPPR) élabore puis met en œuvre et évalue, les politiques interrégionales de prise en charge des personnes confiées à l'administration pénitentiaire, mises en place dans les établissements et services du ressort, au titre d'une mesure judiciaire privative ou restrictive de liberté.

Le DPIPPR est chargé d'accompagner les changements organisationnels des SPIP, de décliner les politiques publiques d'insertion et de favoriser le développement des partenariats dont le champ de compétence contribue à la prise en charge des PPSMJ et s'inscrit dans le cadre de la prévention de la récidive. Il favorise par ailleurs le développement des alternatives à l'incarcération et des aménagements de peine.

Composition et effectifs du service

Le D.P.I.P.P.R est composé de :

- un chef de département,
- un adjoint au chef du département,
- un chef U.E.P qui coordonne le pôle P.C.S.E, un CPIP, un secrétaire et des CPIP R.T.T.I.G,
- un chef U.P.P.I qui coordonne un référent culture, un référent sport, un référent travail pénitentiaire/emploi, un référent formation professionnelle/insertion professionnelle et un référent cultes, aumôniers et personnels de santé,

- un chef U.M.A qui coordonne un CPIP et des CPIP placés,
- un chargé de mission accès aux droits sociaux / MLF / publics spécifiques
- un chargé de mission santé et prévention suicide qui coordonne un référent santé et prévention suicide,
- un proviseur et deux proviseurs adjoints, qui coordonnent un secrétaire et les référents locaux de l'enseignement

Votre hiérarchie

Le chef et l'adjoint du département

Vos interlocuteurs métiers

A.T.I.G.I.P, référents locaux des thématiques, partenaires régionaux des thématiques

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire	
Juridique : Maîtrise des textes juridiques relatifs aux procédures afférentes aux politiques publiques d'insertion et à la réglementation pénitentiaire	Environnement professionnel : Connaissance des missions et de l'organisation de l'administration pénitentiaire et des services judiciaires Connaissance et maîtrise du fonctionnement et de l'organisation des SPIP	
Administration : Maîtrise des logiciels et applications bureautiques (Windows, Open Office, Excel...), des logiciels métiers (Genesis...)	Capacités relationnelles : Capacité à travailler en équipe et dans le cadre de relations partenariales Capacité à animer un réseau Capacité à animer des réunions	
	Capacité à rédiger, analyser et synthétiser	
Savoir-être		
Capacité de représentation		
Capacité d'autonomie, esprit d'initiative et sens de l'organisation		

Expériences professionnelles antérieures souhaitées

Offres de formation associées à votre prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle

Informations complémentaires

Organisation de travail :

Restauration : Le mess du centre pénitentiaire de Fresnes. Les agents disposent aussi d'un espace cuisine au sein de la DISP

Accessibilité en transport / Parking : Le parking de la DISP, pour les transports les bus (187-286-186-184-TVM) et le RER B

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Madame Anne LURO Cheffe DPIPFR	01-88-28-70-49 / 06-37-24-24-92 anne.luro@justice.fr	
Madame Viviane MARTIAL Adjointe à la cheffe du DPIPFR	01-88-28-71-03 / 06-46-74-25-38 viviane.martial@justice.fr	



Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation		
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE		
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)		
Groupe IFSE :	f	NBI : 0 points	
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>			
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans		

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : PARIS
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris
12, rue Charles Fourier
75013 Paris

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 12 B C 8 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

- Catégorie A : 90
- Catégorie B : 7
- Catégorie C : 23

Votre hiérarchie

Le directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : chef d'antenne, adjoint directeur fonctionnel

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de pause, portage de repas au service

Accessibilité en transport / Parking : bus lignes 57 et 62 ; métro lignes 7 et 14

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Monsieur Yannick LE MEUR Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation	Yannick.Le-Meur@justice.fr	
Madame Cécile DURAND Adjointe au directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation	Cecile.Durand@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation		
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE		
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)		
Groupe IFSE :	4	NBI : X points	
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>			
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans		

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Meaux
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne
Les Moulins de Meaux, 2 rue de la chaussée de Paris
77124 Villenoy

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 23 B C 4 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

L'Unité Milieu ouvert est composée de 3 Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (1 directeur d'antenne et 2 directeurs d'unité), 6 personnels administratifs, 23 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 4 surveillants DDSE et deux BS.

Votre hiérarchie

Le chef d'antenne, le directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation et son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : non

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef-fe d'antenne, Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : cuisine du personnel / restaurant à proximité

Accessibilité en transport / Parking : Gare de Meaux proche/ parking accessible au personnel

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Franck SASSIER	06 72 87 14 28/01 75 18 71 57	
Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Franck.sassier@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecruite.fr/>

Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation		
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE		
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)		
Groupe IFSE :	4	NBI : X points	
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>			
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans		

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Meaux
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne
Les Moulins de Meaux, 2 rue de la chaussée de Paris
77124 Villenoy

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 23 B C 4 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

L'Unité Milieu ouvert est composée de 3 Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (1 directeur d'antenne et 2 directeurs d'unité), 6 personnels administratifs, 23 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 4 surveillants DDSE et deux BS.

Votre hiérarchie

Le chef d'antenne, le directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation et son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : non

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef-fe d'antenne, Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : cuisine du personnel / restaurant à proximité

Accessibilité en transport / Parking : Gare de Meaux proche/ parking accessible au personnel

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Franck SASSIER	06 72 87 14 28/01 75 18 71 57	
Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Franck.sassier@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecruite.fr/>

Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (H/F)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation		
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE		
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)		
Groupe IFSE :	4	NBI : X points	
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>			
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans		

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Melun
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne
5 rue de la Montagne du Mée
77000 Melun

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 19 B C 3 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

L'Unité Milieu ouvert est composée de 3 Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 5 personnels administratifs, 19 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 3 surveillants DDSE et deux BS.

Votre hiérarchie

Le chef d'antenne, le directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation et son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : Ce poste peut être une première expérience professionnelle de management.

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef-fe d'antenne, Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : cuisine du personnel / restaurant à proximité

Accessibilité en transport / Parking : Gare RER D proche/ parking accessible au personnel

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Franck SASSIER	06 72 87 14 28/01 75 18 71 57	
Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Franck.sassier@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation		
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE		
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)		
Groupe IFSE :	4	NBI : X points	
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>			
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans		

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Bois d'Arcy
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines
4bis rue Jean Houdon
78011 Versailles Cedex

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 14 B C : 3 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : Composition et effectifs du service

L'antenne du milieu fermé se compose de personnels de direction, personnels d'insertion et de probation, personnels administratifs et psychologues et éducateurs

Votre hiérarchie

La Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef-fe d'antenne, Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : Restaurant administratif

Accessibilité en transport / Parking : Train et bus / parking au sein de l'établissement

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Marie Emmanuelle CROUZILLES Marie-emmanuelle@crouzilles.fr Tel : 01.73.95.37.01	
Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation	
Corinne LE MARRE Corinne.lemarre@justice.fr Tél : 01.73.95.37.02	
Adjoint a la directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>



Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Esonne

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Courcouronnes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine-Saint-Denis

5 rue du Ventoux

91080 Evry-Courcouronnes

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service :

Votre hiérarchie

La Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef-fe d'antenne, Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : Restaurant administratif

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Stéphanie PELLEGRINI, Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation	Stéphanie.pellegrini@justice.fr
Monsieur Edouard Foucaud, Adjoint à la directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation	Edouard.foucaud@justice.gouv.fr

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>



Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication :
11/05/2023

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation		
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE		
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)		
Groupe IFSE :	f	NBI : 0 points	
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>			
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans		

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Maison d'arrêt Fleury-Merogis
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne
7 avenue peupliers
91700 Fleury-Mérogis

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 12 B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

Votre hiérarchie

Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef·fe d'antenne, Adjoint·e Directeur/Directrice fonctionnel·le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de pause

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Monsieur Edouard FOUCAUD Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Edouard.foucaud@justice.fr 07 78 78 55 34	
Monsieur Fabien RECHOU Adjoint au directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et probation	Fabien.rechou@justice.fr 06 88 07 09 84	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>



Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication :
11/05/2023

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation		
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE		
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)		
Groupe IFSE :	f	NBI : 0 points	
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>			
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans		

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Maison d'arrêt Fleury-Merogis
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne
7 avenue peupliers
91700 Fleury-Mérogis

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

Votre hiérarchie

Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef·fe d'antenne, Adjoint·e Directeur/Directrice fonctionnel·le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de pause

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Monsieur Edouard FOUCAUD Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Edouard.foucaud@justice.fr 07 78 78 55 34	
Monsieur Fabien RECHOU Adjoint au directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et probation	Fabien.rechou@justice.fr 06 88 07 09 84	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts-de-Seine

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation		
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE		
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)		
Groupe IFSE :	4	NBI : X points	
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>			
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans		

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Nanterre
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts-de-Seine
94 Bd du Général Leclerc
92000 Nanterre

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service :

Votre hiérarchie

La cheffe d'antenne, le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef-fe d'antenne, Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : Restaurant administratif

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Laurent Ludowicz, Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation	laurent.ludowicz@justice.fr 01 71 13 02 01	
Delphine Deneubourg, Adjointe au directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation	delphine.deneubourg@justice.fr 01 71 13 02 02	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Adjoint·e au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine-Saint-Denis

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directrice ou Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	Justice	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	1-1	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine-Saint-Denis
28 boulevard Ornano
93200 Saint-Denis

Description du poste

Vos activités principales

Placé sous l'autorité du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, l'adjoint met en œuvre la politique du service définie par ce dernier. Il est également chargé de mettre en œuvre, dans les conditions prévues par les dispositions du code de procédure pénale, les missions confiées à l'Administration Pénitentiaire de réinsertion, de suivi et de contrôle des personnes placées sous-main de justice. Il est amené à assurer l'intérim du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et un certain nombre de missions par délégations. Il lui rend compte régulièrement de son activité.

L'adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, doit notamment, dans le cadre de ses fonctions :

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique d'insertion, de probation et de prévention de la récidive du département
- Participer à la mise en œuvre de la politique départementale
- Organiser et encadrer le service
- Procéder à l'évaluation individuelle

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Déplacements régulier sur Bordeaux et sur le département de la Charente.

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): Ordinateur et téléphone portable, véhicule de service pour les déplacements.

Les activités du service

Sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice, et avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées, la direction de l'administration pénitentiaire assure le service public pénitentiaire ; à ce titre, elle participe à l'exécution des décisions pénales, elle contribue à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Elle est l'une des cinq directions du ministère de la justice. Son budget annuel s'élève à 3,6 milliards d'euros, dont près de 1,3 milliards hors titre 2. Elle emploie 39 200 agents. Outre l'administration centrale, 186 établissements pénitentiaires et une centaine de services pénitentiaires d'insertion et de probation constituent les services déconcentrés, répartis en dix directions interrégionales ; elle compte en outre un service de l'emploi pénitentiaire (SEP-RIEP) et une école de formation (ENAP). Elle prend en charge plus de 250 000 personnes, dont environ 170 000 en milieu ouvert et près de 80 000 sous écrou.

Composition et effectifs du service : 1 Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 Adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 attachée d'administration de l'Etat, 8 Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 chef de service d'insertion et de probation, 79 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 2 psychologues, 1 coordonnateur socio-culturel, 2 secrétaires administratifs, 3 adjoints administratifs, 12 personnels de surveillance.

Votre hiérarchie : Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
<p>Juridique: Maîtrise des textes juridiques relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Administration Pénitentiaire et à l'exécution des peines</p> <p>Environnement professionnel : Maîtrise du fonctionnement et de l'organisation des SPIP, de l'AP, du tissu associatif, partenarial et de son organisation, des partenaires institutionnels</p> <p>Administration: Maîtrise des logiciels et applications bureautiques (Windows, Open Office, outlook, APPI, GENESIS...),</p>	<p>Management: Mettre en œuvre les techniques et outils de management, apprécier objectivement l'atteinte des résultats, animer et encadrer les personnels</p>
<p>Savoir-être Capacités relationnelles: Aptitude à l'écoute et au dialogue, capacité à motiver, aptitude à assurer l'interface entre les différents intervenants</p>	<p>Conduite de projet: Sens de l'initiative, capacité à organiser et à prioriser, capacité à structurer et concevoir, sens pédagogique, rigueur.</p>

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui, Chef d'antenne de catégorie 1

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Directeur/Directrice Fonctionnel-le des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : restaurant administratif

Accessibilité en transport / Parking : RER D / ligne 13/ ligne 14 à venir / Bus 139, 173 et 255

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature :		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
M Hervé MONNET, DFSPPI	01 85 58 49 50 herve.monnet@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecruite.fr/>

Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (H/F)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris

Date de publication 31/03/2023

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine-Saint-Denis

Date de fin de publication : 11/05/2023

Statut : Agents de catégorie A

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation		
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE		
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)		
Groupe IFSE :	4	NBI : X points	
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>			
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans		

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Saint-Denis
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine-Saint-Denis
28 boulevard Ornano
93200 Saint-Denis

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 10 à 15 B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : une équipe de direction de 12 agents (1 directeur fonctionnel d'insertion et de probation et son adjointe, 1 attachée, 7 directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation et 1 chef de service d'insertion et de probation), 2 psychologues, 79 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, 2 secrétaires administratifs, 10 adjoints administratifs, 12 personnels de surveillance. Par ailleurs, 1 coordinatrice culturelle est mis à disposition du service par la Fédération Léo Lagrange.

Votre hiérarchie

La cheffe d'antenne, le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef-fe d'antenne, Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : Restaurant administratif

Accessibilité en transport / Parking : RER D / ligne 13/ ligne 14 à venir / Bus 139, 173 et 255

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
M Hervé MONNET, DFSPiP	01 85 58 49 50 herve.monnet@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>



Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine-Saint-Denis

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation		
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE		
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)		
Groupe IFSE :	4	NBI : X points	
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>			
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans		

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Villepinte
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine-Saint-Denis
Avenue Vauban
93420 Villepinte

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service :

Votre hiérarchie

La cheffe d'antenne, le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef-fe d'antenne, Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : Restaurant administratif

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
M Hervé MONNET, DFSP	01 85 58 49 50 herve.monnet@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrite.fr/>



Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Du Val de Marne

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Créteil
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val de Marne
70 rue Sébastien Erard
94000 Créteil

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service :

Votre hiérarchie

La Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef-fe d'antenne, Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : Restaurant administratif

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature Madame Marie-Pierre BONAFINI, Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation Marie-pierre.bonafini@justice.fr Madame Sophie Burosse Adjointe à la directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation Sophie.burosse@justice.fr	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecruite.fr/>





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Du Val de Marne

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : X points
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Créteil
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val de Marne
70 rue Sébastien Erard
94000 Créteil

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service :

Votre hiérarchie

La Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef-fe d'antenne, Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : Restaurant administratif

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Marie-Pierre BONAFINI, Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation	Marie-pierre.bonafini@justice.fr
Madame Sophie Burosse Adjointe à la directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation	Sophie.burosse@justice.fr

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

